



Comité Social et Economique

Réunion extraordinaire du 17 avril 2020

Les membres du CSE ont été convoqués pour participer à une réunion par Skype et call conférence pour valider les mesures présentées hier aux membres de la CSSCT.

Plusieurs actions ont été mises en place afin de réduire le plus possible les risques liés au Covid-19 :

Lieux de travail

- Désinfection par nébulisation des ateliers, vestiaires, sanitaires et locaux sociaux ;
- mise en place de désinfectant en libre service dans tous les bâtiments ;
- distributeurs de gel hydroalcoolique ;
- port du masque obligatoire (FFP2 ou chirurgical) aux postes de travail si des personnes travaillent ensemble à une distance inférieure à 1 mètre et sur une durée de plus de 15 minutes ;
- mise à disposition de 2 masques grand public (validé par AFNOR), port non obligatoire ;
- possibilité d'apporter son propre masque ;
- mise en place de système ouvre-porte avec coude à chaque fois que possible ;
- marquage au sol au niveau des badgeuses (et désinfection) ;
- poubelles à battant bloquées ouvertes ;
- mise en place de protocoles de désinfection suivant le poste et l'organisation pour chaque service, avec contrôle de l'application des procédures

Salles de réunions / bureaux managers

- réduction des réunions (fréquence et durée) ;
- suppression des points 5 minutes ;
- distanciation (une chaise sur deux) ;
- ouverture des fenêtres ;
- nettoyage renforcé de la salle et du matériel ;
- procédure en cours pour les zones de contacts fréquentes (imprimantes, ...) ;
- télétravail lorsque possible ;

Restauration

- fermeture du restaurant d'entreprise ;
- pour les horaires postés, pas de pause casse-croûte et fin de poste anticipée pour compenser ;
- pour les horaires de journée, repas à domicile en priorité, sinon repas froid à emporter à commander la veille auprès du restaurant d'entreprise ;
- augmentation du nombre de réfectoires pour préserver la distanciation (un réfectoire supplémentaire à PTS et un dans le restaurant direction) ;
- consignes pour lavage des mains ;
- suppression d'une chaise sur deux et/ou marquage des places interdites ;
- nettoyage renforcé des tables et des zones de contact (frigo, micro-ondes, portes).

Salles de pause

- réorganisation de la disposition des machines à café ;
- ouverture supplémentaire avec entrée et sortie distinctes lorsque possible ;
- marquage au sol pour préserver la distanciation ;
- nettoyage renforcé des machines à café, des fontaines, du mobilier, des poignées et des fenêtres ;
- suppression des portes ;
- réduction du temps passé en salle ;
- consignes pour lavage des mains ;
- suppression d'une chaise sur deux.

Vestiaires

- les salariés doivent arriver et repartir en tenue (sauf maintenance et bancs à chaud) ;
- suspension de la prestation de lavage avec versement d'une indemnisation de 0,70€ par lavage au domicile ;
- mise à disposition de casiers bleus pour ranger les effets personnels nécessitant la mise sous clé ;
- rangement des effets personnels sur la ligne (penderies collectives) ;
- organisation des vestiaires restant ouverts uniquement pour le personnel identifié, avec entrée et sortie distinctes.

Sanitaires

- désinfection et nettoyage renforcé ;
- changement des robinets et chasse d'eau pour utilisation par détecteur ou avec le coude ;
- fermeture des sanitaires ne répondant pas aux exigences.

Gestion des flux

- mise en place de sens uniques pour éviter les croisements de personnes dans les allées ;
- aménagement des horaires par service pour limiter le nombre de personnes à la sortie, et départ anticipé pour tenir compte du fait qu'il n'y a plus de pause casse-croute, permettant ainsi d'éviter les croisements entrée/sortie.

Transport

- suspension des voyages pour les pays européens ;
- interdiction des déplacements à plusieurs dans un même véhicule pour les personnes se rendant à Garchizy ;
- désinfection du véhicule par le conducteur après usage, avec des lingettes ;
- suspension des bus jusqu'à la fin officielle du confinement ;
- covoiturage pour venir travailler sous la responsabilité du conducteur et des passagers ;
- Des housses seront données sur demande afin de protéger les sièges de voiture.

Entrées du site

- mise en place pour la distanciation aux tourniquets ;
- mise en place de protection en plexiglas entre chaque tourniquet ;
- mise en place d'horaires particuliers pour éviter les croisements de flux entrée/sortie (voir plus haut) ;
- mise en place d'un affichage indiquant de pousser le tourniquet avec les jambes ;
- installation d'une protection en plexiglas pour éviter les contacts entre les gardiens et les visiteurs ;
- désinfection et nettoyage du matériel ;
- désinfection et nettoyage de la salle d'attente avec distanciation des sièges et mise à disposition de gel hydroalcoolique ;
- parcours particuliers pour les chauffeurs pour éviter les contacts avec les salariés FPT ;
- mise à disposition de masque et gants si le chauffeur n'en dispose pas.

La répartition du temps a été modifiée, mais la durée globale du travail et des pauses reste inchangée.

Les pauses ont été réparties par UTE de manière à limiter le nombre de personnes aux aires de repos.

Nous avons demandé de faire un point sur la gestion des tenues de travail, notamment pour les personnes qui n'ont plus qu'une seule tenue alors qu'ils ont déjà signalé que les autres ne revenaient plus de lavage.

Les vestiaires resteront ouverts pendant 2 jours uniquement pour que les salariés puissent récupérer leurs affaires.

Il est à noter que le linge resté dans les placards (vêtements de travail, serviettes) doit être lavé puisque les vestiaires ont été désinfectés par nébulisation.

Le SNI-UNSA estime que les mesures déployées vont au-delà des recommandations sanitaires et sont globalement rassurantes, et rappelle qu'il est indispensable que chaque personne respecte et fasse respecter toutes ces mesures, pour garantir sa propre sécurité ainsi que celle des autres.

La Direction a précisé que la reprise officielle devrait être reportée théoriquement au 4 mai (à confirmer), avec une pré-reprise progressive avec des demi-équipes qui alterneraient un jour sur deux afin d'accompagner au mieux les salariés et de résoudre les éventuels problèmes qui pourraient être détectés.

Quelques activités prévues à l'usinage la semaine prochaine devraient être maintenues (Arbres-à-cames, mini-ligne Heller, ...).